

Une publication de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

3 Gros plan **Globalance**

18 Églises en relation **Pour une Europe qui ait une âme**

30 Portrait **Sam Kobia, secrétaire général du COE**



## SOMMAIRE

## GROS-PLAN

Globalance – un équilibre de valeurs au service des plus faibles	3
Avec pugnacité, efficacité et passion	6
Conférence mondiale sur les femmes à Pékin: quels résultats 10 ans après?	9
«Globalance» et le sommet du Millénaire+5 à New York	10
Le document de la Conférence des Églises européennes sur la globalisation	12
Assemblée générale du Conseil œcuménique des Églises à Porto Alegre – Les préparatifs vont bon train	13

## ACTUALITÉS

Pour un témoignage réformé commun en Europe	
Changement pour l'aumônerie de l'armée	
Open Forum Davos 2006	15
Hier, pour demain	
Personnel	16

## ÉGLISES EN RELATION

Pour le rapprochement interreligieux	17
Pour une Europe qui ait une âme	18

## THÉOLOGIE ET ÉTHIQUE

Consécration – un pas de plus	22
Conférence Femmes	
Conférence de Diaconie	25

## LE CONSEIL

Point de vue	26
Le Conseil	27
L'Assemblée des délégués	28

## PORTRAIT

Interview de Sam Kobia	30
------------------------	----



Chère lectrice,  
cher lecteur,

*La FEPS vient de publier un document par lequel elle entend contribuer au débat en cours sur la mondialisation. La brochure s'intitule « Globalance – Perspectives chrétiennes pour une mondialisation à visage humain ». Et déjà l'on s'interroge pour savoir si ce nouveau titre est susceptible d'empreindre un nouveau style de réflexion. Quoi qu'il en soit, la FEPS prend résolument position en faveur d'une économie de marché sociale, écologique et soumise à des règles applicables au niveau mondial. Mais ce faisant, elle est obligée de reconnaître que la condition préalable à cette situation – soit une autorité de contrôle – fait encore totalement défaut.*

*Ce Bulletin témoigne de la difficulté à tracer de nouvelles perspectives sans minimiser la complexité du phénomène de la mondialisation. Pour énoncer sa position, la FEPS a confronté sa réflexion aux délibérations des Nations Unies, aux débats des Églises européennes et en particulier aux travaux préparatoires de l'assemblée plénière du COE à Porto Alegre. La FEPS ouvre un débat sur cinq couples de valeurs : liberté et justice, transformation et préservation de la Création, pouvoir et responsabilité, participation et solidarité, unité et diversité. Sur des questions qui devraient nous donner matière à réflexion. Il s'agit maintenant pour la FEPS d'intervenir dans les débats des groupes concernés par le problème et de convaincre du bien-fondé de son point de vue. Quant à savoir si elle y parviendra, les textes ci-dessous donnent un premier élément de réponse. Sans la participation des Églises membres, il est à craindre que les recommandations contenues dans le document ne puissent déboucher sur des revendications concrètes pour la cause des personnes concernées et des victimes de la mondialisation.*

Elisabeth Ehrensperger, Redactrice

Photo de couverture: refbild/Pfander

**bulletin sek-feps** Organe d'information officiel de la Fédération des Églises protestantes de Suisse, Case postale, CH-3000 Berne 23, Téléphone 031 370 25 01, Fax 031 370 25 09, info@sek-feps.ch, www.sek-feps.ch **Parution** 4 fois l'an **Tirage** 6500 ex. en allemand, 1200 ex. en français **Rédaction** Elisabeth Ehrensperger (ee), Simon Weber (SW) **Graphisme/Layout** Medienpark Zürich **Traduction** Laurent Auberson, Sabine Dormond, Elisabeth Mainberger-Ruh, Irène Minder-Jeanerret, Christine Sutter **Impression** Stämpfli Publikationen AG **Auteurs** Elisabeth Ehrensperger, Serge Fornerod, Christoph Härter, Hella Hoppe, Karl Kohli, Nicolas Mori, Martin Sallmann, Theo Schaad, Sabine Scheuter, Cornelia Schnabel, Peter Schmid, Christoph Stückelberger, Simon Weber

# Globalance – un équilibre des valeurs au service des plus faibles

**Comment faut-il juger et façonner la mondialisation dans une optique chrétienne? Quelles conséquences faut-il en tirer pour l'action des particuliers et des institutions? Entre l'assemblée plénière de l'Alliance réformée mondiale en 2004 et celle du Conseil œcuménique des Églises en 2006, la FEPS présente sa réponse: la globalance en tant qu'équilibre ou balance des valeurs.**

**Christoph Stückelberger**

---

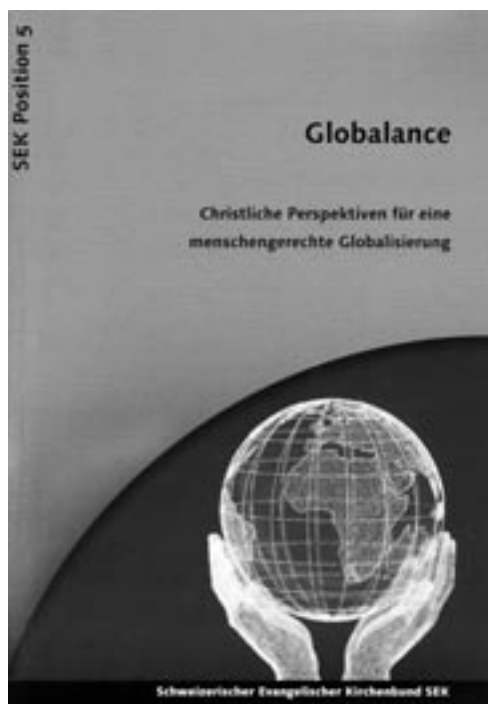
Il y a des années que les Églises se penchent sur le thème de la mondialisation. Lors de son assemblée plénière qui s'est tenue à Accra en juin 2004, l'Alliance réformée mondiale (ARM) a approuvé un document de principe intitulé «Une alliance pour la justice économique et écologique». Le Conseil œcuménique des Églises (COE) présente pour sa part un document intitulé «AGAPE – Altermondialisation en faveur des êtres humains et de la terre» à son assemblée plénière de février 2006 à Porto Alegre. Avec la prise de position «Globalance», la FEPS apporte une contribution à la mise en œuvre des préoccupations de l'ARM en Suisse et à la future sensibilisation dans l'œcuménisme mondial.

Moins d'État! Plus de contrôle international! Plus de liberté! Plus de justice! Des valeurs fondamentales sous-tendent ces revendications politiques dans la lutte contre une certaine forme de mondialisation. Lesquelles sont déterminantes du point de vue de la foi chrétienne et quel rapport entretiennent-elles entre elles?

Le titre du présent document de référence de la FEPS est à la fois une réponse à cette question et tout un programme: *Globalance*. La mondialisation demande une balance globale de valeurs qui vise à renforcer les plus

faibles et à combattre les injustices et leurs causes. La mondialisation devient ainsi globalance. Elle peut alors devenir utile aux gens, se mettre au service des êtres humains et de leur communauté solidaire si elle évite les extrémismes et trouve un équilibre entre des valeurs qui coexistent dans un rapport de tension.

L'extrémisme et la tendance à ériger des valeurs en principe absolu sont l'une des causes des conflits économiques, sociaux, politiques et religieux. Le communisme a, par exemple, érigé en dogme la justice conçue comme une parfaite égalité, au mépris de la dignité et de la liberté individuelles. Au nom de la liberté individuelle, le néolibéralisme creuse au contraire le fossé entre pauvres et riches et bafoue la justice sociale. L'excès de protectionnisme économique nuit au développement; à l'inverse, l'ouverture précipitée de tous les marchés entre partenaires inégaux entraîne souvent, pour les pays les plus faibles, de graves inconvénients par rapport aux entreprises et pays concurrentiels. La discussion sur la mondialisation et l'antimondialisation est l'expression de valeurs polarisées, souvent même de fondamentalismes idéologiques qui propagent des solutions en apparence aussi simples que «ouvrons les frontières!» ou «fermons les frontières!». Les victimes de conflits aussi polarisés sont toujours les éléments les plus faibles d'une société.



### Cinq couples de valeurs

Le concept de globalance conçu comme un équilibre des valeurs s'oppose à la polarisation. La balance de valeurs consiste à mettre en relation des valeurs reconnues comme étant justes, mais qui coexistent dans un rapport de tension et parfois même s'opposent. Il faut la chercher à tous les niveaux, dans l'action individuelle, locale, nationale et finalement mondiale. La globalance définie comme un équilibre des valeurs n'est pas une politique du centre, du compromis fade qui veut donner raison à tous et ne heurter personne. Elle entretient plutôt la tension créative entre des couples de valeurs et cherche des solutions au service des plus faibles. Elle conduit à une mondialisation des droits humains, car ceux-là contiennent tout l'éventail des valeurs dans leur interdépendance avec les droits individuels, politiques, sociaux, économiques et culturels. La globalance entraîne une mondialisation sélective qui, à chaque décision, examine sur la base des valeurs si et où la mondialisation est souhaitable.

La prise de position de la FEPS intitulée «globalance» invite à viser en particulier un équilibre entre les cinq couples de valeurs suivants:

- liberté et justice
- transformation et conservation de la création
- empowerment/pouvoir et responsabilité
- participation et solidarité
- unité et diversité

### Exemple: équilibre des valeurs de liberté et justice

Ainsi, l'élargissement de la liberté par l'ouverture des frontières et des marchés ne profite aux plus faibles que lorsque cette liberté s'accompagne d'un surcroît de justice et d'un accès équitable du plus grand nombre de personnes possible aux ressources et aux perspectives d'avenir qui vont de paire. L'accroissement de la liberté de consommer des uns ne doit pas entraîner une restriction de liberté pour les autres.

Selon la situation, il faut insister davantage sur une valeur ou une autre, revendiquer avant tout la liberté dans une dictature, la justice sociale et la solidarité avec les plus faibles dans une société du laisser-faire.

La mondialisation économique fait précisément ressortir le lien étroit entre justice et liberté: la justice et la communauté sont mises en danger quand des gens meurent de faim ou sont exploités pour des salaires inférieurs au minimum vital, quand on détruit l'environnement ou quand une partie du monde se barricade derrière un rempart politique ou un ensemble de règles commerciales pour protéger ses propres richesses. Quand les riches dressent des remparts pour se protéger contre les pauvres, c'est aussi leur propre liberté qui est menacée.

### Professer, renforcer, vivre la foi – même dans les questions économiques

Dans la foi chrétienne, il faut répondre devant Dieu de tous les domaines de la vie, y compris l'action économique et politique. C'est à Jésus-Christ et non à d'autres puissances que les chrétiennes et les chrétiens sont tenus de rendre des comptes dans tous les domaines de la vie. Face à la mondialisation économique, il s'agit aussi de renforcer cette foi, de la vivre et d'en témoigner par des paroles et des actes. Par la présente prise de position, la FEPS soumet ainsi aux Églises membres des recommandations concrètes à tous les niveaux, notamment au chapitre 5.1.

Sur la base de ses analyses et valeurs, la FEPS considère qu'une *économie de marché dotée de règles sociales, écologiques et globales contraignantes* constituerait un système solide à même de relever les divers défis. Elle reconnaît en même temps la légitimité de différents modèles économiques et part du principe qu'on ne peut résoudre les problèmes que par une série de processus de réforme démocratiquement harmonisés et coordonnés, ainsi que par une politique qui agisse de manière cohérente à plusieurs niveaux. Cette politique doit concerner aussi bien les transformations du système économique mondial que le renforcement des processus économiques au niveau local et régional.

L'Assemblée des délégués de la FEPS a pris connaissance de la position «Globalance» et l'a approuvée en date du 7 novembre 2005. Elle a confié au conseil de la FEPS le soin de prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations choisies. La FEPS adresse ce message à ses Églises membres, à leurs paroisses et à elle-même. En tant qu'élément de la société, elle le destine aussi aux décideurs du monde politique, de l'économie et du public.

# Une éthique mondialisée dans le nouveau Globethics.net

**Globethics.net est un nouveau réseau mondial d'éthiciens de tous les continents qui cherchent des points de repère éthiques mondiaux et contextuels au vu de la mondialisation.**

Globethics.net est un réseau ouvert qui rassemble déjà 45 institutions et plus de 100 particuliers de tous les continents. L'idée est de renforcer les institutions éthiques du Sud en particulier et de leur faciliter l'accès aux débats qui se déroulent sur d'autres continents. Globethics.net fonctionne en particulier en tant que réseau électronique décentralisé, dans la mesure où les personnes et institutions qui y participent complètent elles-mêmes le site Internet de globethics.net en y faisant figurer leurs préoccupations et documents et peuvent ainsi les partager gratuitement avec d'autres. Pour l'instant, les membres du réseau sont principalement des institutions à caractère chrétien; mais à l'avenir, il s'agit d'y intégrer davantage la philosophie et l'éthique d'autres religions.

Globethics.net a été fondée par le directeur de l'ITE de la FEPS, Christoph Stückelberger qui en assume la présidence. Le secrétariat du réseau se trouve à Genève dans le bâtiment du COE. Il est dirigé par un Suisse et une Ghanéenne, Jean-Daniel Strub au poste de coordinateur et Evelyn Appiah dans la fonction d'assistante de projet. Le premier a réalisé un travail de doctorat théologique et éthique sur la paix; Evelyn Appiah est pour sa part spécialisée dans le travail de formation international. Le réseau est soutenu entre autres par la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Le «Responsible Leadership» a été la priorité thématique de la deuxième conférence internationale de Globethics.net. Trente-cinq éthiciens (pour la plupart chrétiens) de 22 pays des cinq continents, réunis à Bangkok du 23 au 28 septembre 2005, se sont penchés sur le thème «Une direction responsable face aux défis mondiaux et contextuels». Ils ont cherché des directives et des critères définissant un comportement éthique dans les positions dirigeantes dans six secteurs: la famille, l'éducation/l'école, la politique, l'économie, l'Église/les religions et les médias. Différents contextes allant de la Corée du Sud à l'Afrique du Sud, de la Russie au Brésil, du Cameroun au Canada et de l'Allemagne à la Chine ont été illustrés dans 25 contributions individuelles. Les participants ont en même temps réussi à tracer dans les grandes lignes les principes d'une direction responsable. Le point de départ de la conférence a été le premier recueil de globethics.net récemment paru sous le titre «Responsible Leadership»\*. Huit groupes de travail internationaux ont traité des sujets tels que l'éthique du genre, l'éthique politique, la comparaison des relations entre l'Église et l'État, l'éthique chrétienne et islamique ou l'éthique économique.

---

Christoph Stückelberger est directeur de l'Institut de Théologie et d'Éthique (ITE) de la FEPS

\*Christoph Stückelberger/Jesse Mugambi (édit.), Responsible Leadership. Global Perspectives, Nairobi 2005, 160 p. Pour de plus amples informations: [www.globethics.net](http://www.globethics.net)

# Avec pugnacité, efficacité

**Pour la FEPS, son document de position « Globalance » constitue la référence lors des futurs débats internationaux concernant la globalisation, par exemple à Porto Alegre. « Globalance » décrit aussi l'attitude que la FEPS entend adopter dans les prises de position qu'elle adressera au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales. Néanmoins, il ne faut pas considérer ce document comme un texte définitif, mais plutôt comme un instrument de sondage. Il permettra ainsi de relancer le débat au sein de la FEPS, ainsi que le dialogue avec les Églises membres et avec les œuvres missionnaires et d'entraide.**

## Peter Schmid

La FEPS a publié ses « Perspectives chrétiennes pour une mondialisation à visage humain », dont Hella Hoppe et Christoph Stückelberger sont les principaux auteurs. Lors de leur assemblée de novembre 2006, les délégués de la FEPS se sont prononcés sur ce document et en ont pris connaissance en l'approuvant. Lorsque je passe en revue les nombreuses conclusions et recommandations que contient ce document, il me vient à l'esprit la citation de Max Weber<sup>1</sup> utilisée en titre.

### Généralités

On peut être contre tout, y compris contre la météo et contre la globalisation. Il faut toutefois se demander si l'opposition de principe est d'une quelconque utilité pour qui que ce soit. Il existe des indices qui portent à penser que le comportement déraisonné des humains a un effet défavorable sur le climat. Parfois, les conditions météorologiques appellent le recours au parapluie. La globalisation est un phénomène dont certains aspects sont difficiles à concevoir, à commencer par le fait que son commencement n'est pas évident à définir. Disons qu'il se situe entre les débuts de la navigation avide de découvertes et notre ère avec ses possibilités de transmission des données et des informations à très grande vitesse. Il s'agit à présent d'inventer une sorte de bouclier qui protège efficacement des effets négatifs de la globalisation les femmes et les hommes, les garçons et les filles, mais aussi l'environnement proche et lointain. Si je n'utilise pas simplement le terme d'« humains » ou d'« hommes », il y a une raison particulière : je pense que l'un des points forts de « Globalance » est précisément son argumentation différenciée selon les genres.

La globalisation n'est pas le fait d'un phénomène unique et les relations de cause à effet ne sautent pas aux yeux. Le pouvoir et l'influence sont des atouts distribués de manière tout sauf homogène. Certes, parfois, les auteurs d'un méfait et ses victimes sont établis sans équivoque. Dans d'autres cas, en y regardant de plus près et en connaissant réellement les circonstances, on s'aperçoit que la répartition des rôles n'est pas si évidente. Or, les recettes simples ne permettent pas d'aborder des relations causales complexes. Il n'existe pas de mesure unique et universellement valable pour supprimer une fois pour toute l'injustice de ce monde.

À ce sujet, Ralf Dahrendorf a le mot suivant : « Les problèmes et les potentialités d'une époque placée sous le signe de la globalisation sont en équilibre. Personne n'ose prédire si l'humanité sera terrassée par les problèmes ou si elle saura saisir les potentialités qui se présentent à elle. La prévision la plus probable est qu'elle agira dans les deux sens à la fois. »<sup>2</sup> Selon Dahrendorf, si l'on considère les possibilités en présence, il s'agira d'« utiliser les potentialités économiques du marché global, mais simultanément de conserver les sociétés citoyennes solidaires (voire de les recréer), et d'accomplir toutes ces démarches dans le cadre des institutions politiques libérales. La prospérité, le sens citoyen et la liberté sont des valeurs qu'il s'agit de défendre simultanément. »<sup>2</sup> Je ne pense pas que le monde se situe déjà sur la ligne droite d'arrivée esquissée par Dahrendorf. Mais je crois que la personne qui entend vaincre le mal doit avoir une image précise du bien. Sinon, on court le risque de supprimer une dictature sans pour autant avoir de visions culturelles et conceptuelles suffisamment claires quant à l'État de droit démocratique à mettre en place.

L'arrogance de l'Europe n'a aucune raison d'être. Pas plus que ne se justifie le sentiment généralisé et exclusif de

# et passion

Inventer une sorte de bouclier qui protège des effets négatifs de la globalisation.





Photo: imagepoint/jörg Volkmann

La mesure universellement valable pour supprimer l'injustice n'existe pas.

honte dans cette partie du globe. Imposer les droits citoyens, reconnaître les différences, promouvoir la tolérance et le respect sous le signe de ce que nous appelons la multiculturalité : autant de valeurs d'émulation occidentale. L'Europe n'est pas seulement le berceau du capitalisme, du colonialisme et de l'impérialisme, mais aussi celui de la pensée critique. Ainsi, je pense que les Églises ont la possibilité, voire le devoir d'apporter une contribution en faveur d'une globalisation plus favorable aux humains et à l'environnement.<sup>3</sup>

Il me semble que nos paroisses tendent à s'occuper essentiellement d'elles-mêmes. Souvent, l'acquisition d'une machine à café pour la maison de paroisse semble prendre davantage d'importance que les relations qui régissent le monde, et d'ailleurs, le fait d'utiliser exclusivement du café Max Havelaar témoigne d'un intérêt suffisant pour le monde. Les contributions régulières aux œuvres ecclésiales d'entraide et missionnaires sont une bonne chose, mais l'expérience du terrain dont disposent ces œuvres n'est qu'insuffisamment perçue dans nos paroisses.

### Le débat

Le document de la FEPS n'a pas la prétention d'être un outil définitif, rappelons-le. Il est plutôt de nature à relancer le débat sur la globalisation au sein de la FEPS, entre les Églises membres et avec les œuvres.

Nous avons eu le plaisir de constater que l'Assemblée des délégués n'a pas simplement adopté le document de position, mais qu'il l'a fait en l'approuvant explicitement. Du point de vue conceptuel, le débat qui a précédé cette approbation n'était pas facile à interpréter. Si l'approbation était générale, il était parfois difficile de discerner sur quoi elle portait exactement. À quelques rares exceptions près, les prises de position des délégués portaient sur des formalités et sur des mandats supplémentaires. D'ailleurs, la lecture du document n'était pas une sinécure et des voix se sont élevées à propos de son volume. En fait, la thématique est si complexe qu'une présentation un peu plus longue est indispensable. La notion même de « Globalance » risque d'être

mal interprétée dans un premier temps. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une manifestation supplémentaire de notre célèbre compromis helvétique. Par « Globalance », on entend par exemple que la liberté religieuse constitue un bien précieux, mais qu'elle ne doit pas remettre en question les droits humains. La liberté d'expression constitue le fondement de toute démocratie, mais elle prend fin au plus tard au moment où on abuse de cette notion pour propager des slogans racistes ou encore lorsqu'on l'invoque pour renier un génocide. On peut sans doute se demander si le document en question a pris en compte toutes les valeurs possibles. Celles qui ont été choisies ne sont certainement pas fausses.

### L'avenir immédiat

Le document de position de la FEPS constitue la référence pour la FEPS lors des débats menés au sein du Conseil œcuménique des Églises, par exemple à Porto Alegre, et à l'Alliance réformée mondiale. Il montre comment la FEPS prend position à l'adresse du Conseil fédéral et des Chambres fédérales. Enfin, il contient une foule de recommandations pour les Églises membres et pour leurs paroisses. « Globalance » ne prétend nullement être exhaustif. Nous estimons que si les Églises membres et leurs paroisses choisissent deux ou trois aspects présentés par le document et qu'elles s'engagent à creuser ces aspects pendant un certain temps, la cause est déjà pratiquement gagnée. Le document complémentaire demandé par l'Assemblée des délégués sera utile à cet effet.

<sup>1</sup> Max Weber, *Politik als Beruf*, Berlin 1919/1982. Citation du texte allemand: Ein starkes, langsames Bohren von harten Brettern mit Leidenschaft und Augenmass zugleich [Creuser lentement mais énergiquement un rempart en planches dures, avec passion et avec mesure]

<sup>2</sup> Ralf Dahrendorf, « Chancen und Risiken der Globalisierung, in : *Der Wiederbeginn der Geschichte*, Munich 2004

<sup>3</sup> Résumé issu de : Hans Christoph Buch, *Standort Bananenrepublik*, et plus précisément : « Wer oder was ist postkolonial ? », Springe 2004



# Conférence mondiale **sur les femmes** à Pékin: quels résultats 10 ans après?

Les objectifs prioritaires définis lors de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995 à Pékin étaient le « Gender Mainstreaming » et l'« Empowerment », soit une approche intégrée de l'égalité et de la responsabilisation des femmes. Une telle approche présuppose que des inégalités d'ordre structurel soient supprimées, afin de conférer aux femmes des droits de décision identiques à ceux des hommes dans la société, dans l'économie et dans la politique, ainsi qu'un accès non discriminatoire aux ressources.

Le document de position « Globalance » de la Fédération des Églises protestantes de Suisse exige par conséquent que des aspects choisis liés au genre soient pris en compte dans le cadre du traitement des aspects principaux de la globalisation, tout particulièrement dans les domaines du système d'échanges mondiaux, des marchés globaux du travail et financiers, de la durabilité écologique, ainsi que de la paix et de la sécurité collective. Certaines thématiques liées au genre font l'objet d'un débat spécifique : c'est le cas des questions sanitaires et plus particulièrement de la problématique HIV/SIDA, ainsi que celui du phénomène migratoire des femmes induit par un processus d'adaptation économique. À titre exemplaire, citons trois aspects évoqués dans le document de position « Globalance » :

- L'interpénétration des marchés – qu'il s'agisse de biens, de services ou de flux financiers – modifie les conditions de travail des femmes

et des hommes, qu'il s'agisse du travail lucratif ou du travail non lucratif. Ainsi, les zones appelées « Zones d'exportation libres » apparues dans de nombreux pays en développement et nouvellement industrialisés ont contribué à accroître le taux de femmes qui exercent une activité lucrative. Toutefois, les coûts de production avantageux qui font l'intérêt de ces zones d'exportation libres et qui sont déterminants pour l'exportation, s'expliquent fréquemment par des discriminations salariales selon les genres et par des conditions de travail précaires.

- Les crises financières, en particulier celle qui frappa l'Asie, ont fait perdre leur emploi à un grand nombre de femmes ; de plus, ces dernières compensent les pertes salariales subies par leurs maris par des travaux dans le secteur informel ou en émigrant. Les versements effectués par les femmes émigrées provoquent une hausse des recettes en devises, et contribuent par conséquent à une stabilisation des pays touchés par les crises financières.
- Les femmes sont les victimes de violences et de violations des droits humains tels que viols et prostitution forcée en temps de guerre et de conflits. Toutefois, les femmes ne sont pas seulement des victimes. Elles jouent aussi un rôle actif déterminant lors de la prévention et du règlement des conflits et lors des processus de consolidation de la paix. Cette

manière nouvelle de percevoir le rôle des femmes dans le contexte de guerres, de conflits et de processus de paix apparaît distinctement dans la résolution n° 1325 de l'ONU.

Dix ans après la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes de Pékin, il apparaît que l'institutionnalisation de la politique pour les droits de la femme a été accélérée, mais qu'on attend toujours l'égalité des chances des femmes dans le monde du travail et de la vie de tous les jours. Certains problèmes se sont aggravés et d'autres sont venus s'y ajouter. Des études menées à ce sujet montrent que de nombreuses évolutions peuvent – au mieux – être qualifiées d'ambivalentes. En Afrique et en Europe orientale, les femmes sont ainsi plus nombreuses à vivre dans la pauvreté qu'il y a dix ans, alors qu'en Chine, ce phénomène a connu un recul massif.

Ces observations montrent que l'élaboration d'analyses approfondies et différenciées selon les genres des processus (macro-)économiques de la globalisation et de leurs effets au niveau local constitue un défi majeur, tout comme l'établissement de statistiques et la mise en œuvre des réponses fournies par la politique. « Globalance » exige qu'on mette en exergue cette nécessité et qu'on présente des approches prometteuses de changements.

# «Globalance» et le sommet du **Millénaire+5** à New York

**Le renforcement du rôle d'institution multilatérale de l'ONU constitue une perspective concrète et déterminante formulée par le document de position «Globalance» de la FEPS. Le sommet du Millénaire+5 a livré des résultats prometteurs côté institutionnel, mais aussi des déceptions.**

## Hella Hoppe

Depuis la fondation des Nations Unies il y a 60 ans exactement, les Églises n'ont cessé de s'engager en faveur du renforcement de l'ONU en tant que principale institution multilatérale. La communauté internationale – donc les Nations Unies – se voit aujourd'hui confrontée à des défis majeurs : pauvreté, pénuries d'eau, changements climatiques, déséquilibres du commerce mondial, dissémination d'armes chimiques et biologiques, guerres et conflits, génocides ; dans un tel contexte, il convient de promouvoir les solutions multilatérales de toutes nos forces.

La question de l'action institutionnelle constitue l'une des perspectives d'action essentielles du document de position « Globalance », et apparaît à plusieurs reprises dans le texte (cf. la section « Perspectives » de la table des matières du document). La rédaction du document de position a eu lieu avant le sommet du Millénaire+5 de New York ; le présent article livre ainsi quelques éléments complémentaires issus du sommet.

L'objectif prioritaire de cette rencontre d'éminents spécialistes consistait à tirer un bilan intermédiaire à propos des objectifs du Millénaire de l'ONU. Par ailleurs, il s'agissait de réformer l'agencement institutionnel des Nations Unies, compte tenu de l'interpénétration progressive de phénomènes tels que la lutte contre la pauvreté, la protection des droits humains, le renforcement de la paix et de la sécurité collective. Ainsi, le sommet du Millénaire+5 réunissait en fait quatre mini-sommets thématiques, dont les requêtes et les objectifs étaient ambitieux.

## Les objectifs de développement de l'ONU à l'horizon 2015

- 1 réduire l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015
- 2 assurer l'éducation primaire pour tous
- 3 promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
- 4 réduire la mortalité infantile
- 5 améliorer la santé maternelle
- 6 combattre le HIV/sida, le paludisme et d'autres maladies
- 7 assurer un environnement durable
- 8 mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Durant la phase préparatoire du sommet du Millénaire+5, la FEPS s'est efforcée de faire connaître sa position en publiant les études «La Fédération des Églises protestantes de Suisse favorable à des réformes qui renforcent l'ONU» et «Globalance», puis de la faire valoir aussi bien lors du processus de formation de l'opinion dans les Églises membres que dans son dialogue avec les milieux de la politique extérieure de la Suisse et avec le grand public. Ainsi, le 28 septembre a eu lieu un colloque de la Direction du développement et de la coopération (DDC) placée sous le titre « Les ODM après le sommet », intégrant la FEPS et présentant un premier résumé des résultats du sommet du Millénaire+5.

Les résultats obtenus dans le domaine de la protection des droits humains sont positifs. Ainsi, dans le document final du sommet du Millénaire+5, les États membres de l'ONU s'expriment contre une relativisation des droits en fonction de signes distinctifs religieux ou culturels. En même temps, ils reconnaissent les droits humains spécifiques des femmes. La décision de la communauté internationale de remplacer

la Commission des droits de l'homme tant critiquée par un Conseil des droits humains constitue un pas décisif dans la bonne direction. Il y a en effet de fortes chances pour que les droits humains – tant politiques qu'économiques – sortent renforcés de ces réformes et de ces décisions.

Les résultats du sommet du Millénaire+5 concernant la paix et la sécurité collective se mesurent à l'aune d'un consensus – jusqu'à présent infructueux – à propos de la question de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Pourtant, dans un autre domaine, un consensus a bel et bien été trouvé : par exemple la décision de créer une commission éminente en vue de la consolidation de la paix. Sa tâche consistera à définir, puis à appliquer des mesures de stabilisation efficaces dans les pays qui se trouvent dans la phase de transition critique entre conflit ou guerre et mise en place d'une paix durable.

Quant au consensus obtenu lors du sommet dans le domaine de la politique de développement, il est décevant. L'échec s'explique aussi par le fait que certains pays ont modifié considérablement et à très court terme les projets de textes en vue de la déclaration finale du sommet du Millénaire+5. Par conséquent, le document final ne contient ni échéancier obligatoire en vue d'atteindre les objectifs fixés (dépenser 0,7% du revenu national brut pour la coopération publique au développement d'ici 2015), ni l'introduction d'outils de financement innovateurs. Mentionnons encore que la création d'un organe de décision global pour des questions socio-économiques, exigée par de nombreuses ONG, n'a pas même été abordée. Côté positif, relevons que du point de

vue de l'approche intégrée des genres, la perspective initiale, restreinte, de l'objectif n° 3 du Millénaire a pu être élargie : certaines exigences centrales de la plateforme d'action de la Conférence mondiale sur les femmes ont ainsi pu être intégrées au document final de sommet du Millénaire+5.

La mise en œuvre des résultats du sommet dépend désormais de l'issue des négociations ultérieures de la communauté internationale. Selon le document de position « Globalance » de la FEPS, il importe de tenir compte dans le programme du Conseil œcuménique des Églises (COE), qui doit être adopté à Porto Alegre, des développements en cours côté mise en œuvre des Objectifs du millénaire, de la protection des droits humains, de la consolidation de la paix et des réformes institutionnelles de l'ONU. Le COE est le principal interlocuteur ecclésial de l'ONU au plan international.

---

Hella Hoppe est déléguée aux questions économiques à l'ITE de la FEPS

## Perspectives (que faire ?)

5	Perspectives (que faire ?)	5.2.5	Développer et appliquer des technologies en se fondant sur des valeurs
5.1	Confesser la foi en paroles et en actes	5.3	Partager le pouvoir
5.1.1	Confesser la foi	5.3.1	Renforcer les faibles à l'aide des objectifs du Millénaire
5.1.2	Renforcer la foi	5.3.2	Renforcer la gouvernance mondiale
5.1.3	Vivre la foi	5.3.3	Biens publics mondiaux comme catalyseurs d'une politique intérieure mondiale
5.2	Assumer des responsabilités économiques et politiques	5.3.4	Créer la paix, promouvoir la sécurité
5.2.1	Répartir équitablement le travail	5.3.5	Renforcer les capacités des femmes – promouvoir des relations équitables entre les genres
5.2.2	Promouvoir un commerce mondial équitable et juste		
5.2.3	Stabiliser les marchés financiers		
5.2.4	Conserver durablement la Création		

# «European Churches living their Faith in the Context of Globalisation» : le document de la Conférence des Églises européennes sur la globalisation

**Après l'assemblée générale 2004 de l'Alliance réformée mondiale (ARM) à Accra, il devenait évident que les Églises – européennes surtout – devaient unir leurs voix lorsqu'elles se prononcent sur le phénomène de la globalisation économique. En présentant son document sur la globalisation, la Conférence des Églises européennes (KEK) nous livre des informations de base précieuses en vue de la préparation de la 9<sup>e</sup> assemblée plénière du Conseil œcuménique des Églises (COE) à Porto Alegre.**

La KEK se penche sur la question des interactions entre économie et globalisation depuis la fin des années 1980. Les activités de sa commission Église et société lui permettent de jouer un rôle de médiatrice entre les Églises et les institutions de l'UE. La commission fait entendre la voix des Églises auprès des institutions européennes. La KEK, en collaboration avec le comité régional européen de l'ARM, a ainsi créé un groupe de travail qui a pour mandat de réfléchir sur les expériences spécifiquement européennes des Églises dans ce contexte. Cette préparation permettra aux Églises membres de la KEK de s'exprimer d'une seule voix à Porto Alegre, au sens d'un commentaire européen à propos de l'appel AGAPE du COE. Serge Fornerod, responsable du département Églises en relation à la FEPS, a été chargé de la coprésidence du groupe de travail. Ce groupe a élaboré le document sur la globalisation qui vient d'être approuvé par le comité exécutif de la commission Église et société; il servira de base de discussion aux délégations européennes présentes à Porto Alegre.

Le document de la KEK sur la globalisation constitue une contribution des Églises européennes au mouvement œcuménique mondial, destiné à rassembler non seulement les Églises, mais aussi leurs membres. Il soulève des questions telles que l'origine des conflits entre confessions et religions, entre ethnies et religions mondiales, entre pauvres et riches. Ce document est fort des expériences positives faites par les Églises européennes dans le domaine de la cohabitation, impossible à comprendre sans tenir compte de l'expérience historique de la séparation survenue durant la guerre froide. Après la chute du rideau de fer, les Églises ont renforcé leur engagement, fondé

sur la foi chrétienne, en faveur d'une Europe humaine et sociale, qui tient en haute estime les droits humains, de même que les valeurs fondamentales que sont la paix, la justice, la liberté, la tolérance, la participation et la solidarité. Les Églises européennes soulignent à quel point il importe de respecter la vie, de ne pas mépriser la pauvreté, d'être prêts à pardonner et surtout de faire preuve de compassion. Pour elles, la globalisation est un processus qui présente autant de chances que de risques, qu'il ne faut donc ni renier en bloc, ni soutenir inconditionnellement. Elles estiment en effet que la globalisation permet d'appréhender le monde comme un ensemble. La globalisation offre des possibilités qui permettent de déconstruire des monopoles et d'assurer une vie dans la dignité à chacune et à chacun. Toutefois, elle comporte aussi des risques : nivellement en matière de diversité économique, culturelle et politique ; fort potentiel de destruction de l'environnement et de paupérisation massive suite à la privatisation de biens publics ; abus des connaissances scientifiques, des technologies et du pouvoir politique ; renforcement de la concurrence entre acteurs de poids inégal.

Le document de la KEK dénonce ces tendances négatives de la globalisation et les idéologies du « tout au marché » dont elles sont l'expression. Il s'agit d'y opposer un système de gouvernance globale et d'établir des institutions globales elles aussi, aptes à veiller à une prise en compte judicieuse des valeurs écologiques et sociales. La tâche qui incombe aux Églises consiste à renforcer son réseau qui œuvre en faveur du soutien mutuel, de la formation et de la réflexion.

# Assemblée plénière du Conseil œcuménique des Églises à **Porto Alegre** – Les prépa- ratifs vont bon train

**Quels défis pour le COE? Quelle est la place des Églises orthodoxes dans le COE et le COE peut-il lancer un dialogue constructif avec des mouvements réformistes fondamentalistes et charismatiques? Comment la FEPS prendra-t-elle place à la prochaine Assemblée plénière du COE à Porto Alegre? Ces questions et bien d'autres ont occupé le 24 novembre à Berne la rencontre nationale de préparation à laquelle la FEPS avait invité de nombreuses personnes.**

La 9<sup>e</sup> Assemblée plénière du COE se tiendra du 14 au 23 février 2006 à Porto Alegre (Brésil). Des milliers de délégués, observateurs, invités et interprètes des six continents se retrouveront, sous la devise « Transforme le monde, Dieu, dans ta grâce », dans la ville symbole du mouvement altermondialiste. Au nom de ses Églises membres, la FEPS enverra à Porto Alegre une délégation de quatre personnes, composée du président du Conseil de la FEPS, Thomas Wipf, Christoph Stückelberger (Institut de Théologie et d'Éthique de la FEPS), Isabelle Ott-Baechler (présidente de l'Église réformée de Neuchâtel) et Lilian Studer-Senn (Conférence Femmes de la FEPS). Des dizaines d'autres Suissesses et Suisses seront eux aussi présents, que ce soit dans le cadre d'un voyage de formation continue des pasteurs et pasteurs, pour un mutirão (table ronde), ou en qualité de participants, d'interprètes ou d'auxiliaires. L'Église Berne-Jura-Soleure enverra sa propre délégation.

Pour la rencontre préparatoire du 24 novembre 2005, la FEPS avait invité à Berne toutes les personnes qui prendront

part d'une manière ou d'une autre à la grande manifestation de Porto Alegre. L'objectif de cette rencontre était en effet de se familiariser avec les thèmes de discussion principaux de Porto Alegre et, très spécifiquement, d'approfondir ceux qui présentent un intérêt particulier pour la délégation de la FEPS. La dernière Assemblée générale à Harare (Zimbabwe) en 1998 avaient en effet donné deux mandats au COE. Il s'agissait d'une part de clarifier la place des Églises orthodoxes à l'intérieur du COE, resp. de modifier les déroulements internes, afin de simplifier les prises de position et leur application. Et d'autre part il fallait renforcer l'engagement des Églises membres en faveur de la justice économique. Ce thème revêt une actualité particulière à Porto Alegre, ville symbole, et en écho à l'Assemblée générale 2004 de l'Alliance réformée mondiale (ARM) à Accra (Ghana).

Le pasteur Martin Robra de l'équipe « Justice, paix et création » du COE a présenté à Berne les défis à affronter. En pointant du doigt la crise du mouvement œcuménique, on



parle en fait d'un processus de transformation, qui après les succès initiaux du mouvement œcuménique, constitue une évolution non seulement inévitable mais bien plus encore, nécessaire. L'interdépendance croissante entre peuples et pays, loin de mener en droite ligne à toujours davantage d'unité et d'équité, suscite des réactions contraires. L'une d'elle est le besoin d'autonomie et de délimitation des diverses cultures et religions face à une dynamique d'uniformité à caractère surtout économique, politique et militaire, et donc de conception hégémonique. Face à un tel arrière-plan, les défis les plus urgents sont la pression de la pluralité culturelle et religieuse, la progression de l'inégalité sociale, la destruction de l'environnement ainsi que la prédisposition croissante à la violence et à la guerre à tous les niveaux. Il importe de les aborder en tenant compte du déplacement du Nord au Sud du pôle de la chrétienté, de l'abandon de la formation œcuménique, de la nécessité de restructurer les organisations du mouvement œcuménique et du fait que les Églises sont elles-mêmes touchées par les divisions de l'humanité.

L'Assemblée de Porto Alegre portera donc en premier lieu sur l'avenir du mouvement œcuménique et le travail thématique du COE. Et dans ce domaine, la priorité du COE ira au renforcement des relations avec les Églises orthodoxes et à l'établissement de liens constructifs avec les Églises fondamentalistes et charismatiques néoprotestantes en pleine croissance.

Walter Hollenweger, professeur honoraire de théologie bien connu pour sa franchise à ce sujet, s'est exprimé de

manière marquante au cours de la rencontre à Berne: le centre de la chrétienté ne se trouve plus aujourd'hui sous nos latitudes, mais bien dans les Églises de tradition orale du Sud. Par théologie de tradition orale, il faut comprendre une théologie qui ne travaille pas avec le livre, mais avec la parabole. Une théologie qui tient en haute estime le théâtre et non la thèse, la banquette et non les concepts, des programmes de formation bibliques et non de coûteux programmes de construction, des descriptions et non des définitions, des récits d'une vie métamorphosée et non des arguments. Les Églises de tradition orale connaissent une croissance accélérée, et le COE commence seulement à découvrir ces Églises majoritaires de l'avenir. Les Églises de tradition orale sont indépendantes des sociétés missionnaires et n'ont pas besoin de leur argent, c'est pourquoi aussi elles sont quasiment ignorées. Porto Alegre est l'occasion d'apprendre à connaître ces Églises et leur théologie de tradition orale.

Dans le cadre d'une table ronde, la rencontre préparatoire à Berne offrait finalement aux personnes participantes l'occasion de discuter des thèmes pour lesquels le Conseil de la FEPS donnera mandat à sa délégation. Pour la délégation de la FEPS, seront d'une importance centrale

- la représentation des positions de la FEPS conformément à son document de référence «Globalance» et la réponse élaborée par la Conférence des Églises européennes (KEK) au document de base sur la mondialisation (AGAPE) publié par le COE,
- l'engagement en faveur des aspects théologiques et d'éthique sociale (et sexospécifiques) dans les programmes à venir du COE,
- le compte-rendu des activités des Églises membres de la FEPS pour la décennie du COE Vaincre la violence,
- la prise en compte des demandes énoncées par les Églises réformées et catholiques de Suisse et du Brésil dans leur «Déclaration œcuménique sur l'eau en tant que droit de la personne et bien public»
- et enfin la participation commune de Pain pour le prochain (PPP) et de la Conférence panafricaine des Églises (AACC) à la table ronde (mutirão) sur «Églises sans corruption».

---

L'assemblée plénière du COE à Porto Alegre fera l'objet du Gros plan du Bulletin FEPS 1/2006. Le numéro rendra compte de manière exhaustive des nombreuses activités des participantes et participants suisses à l'Assemblée plénière.

# Pour un témoignage réformé commun en Europe

Pour fêter son centième anniversaire, la Fédération protestante de France a invité en octobre les représentations de plusieurs Églises réformées d'Europe à un colloque à Paris. La FEPS y était représentée par son président, le pasteur Thomas Wipf. Le point fort du colloque portait sur l'approfondissement des relations aux diverses Églises réformées d'Europe et sur la nécessité d'une solidarité vécue au niveau européen. Dans une déclaration finale, les participants au Colloque se sont engagés pour l'indépendance réciproque entre Église et politique et se sont opposés au

cantonement des Églises dans la seule sphère privée. Il s'agit enfin de considérer la position de minorité, celle que connaît souvent le protestantisme, comme un avantage dans le dialogue avec d'autres Églises et confessions. Le président de la FEPS Wipf a souligné, dans son message de salutations, l'importance d'une présence forte du protestantisme au niveau européen et la nécessité d'inclure la perspective réformée dans le processus européen d'intégration.

ee

# Changement pour l'aumônerie de l'armée

A la fin de cette année, Waldemar Eymann prendra sa retraite après avoir été de longues années durant le chef du personnel de l'armée. Le Conseil fédéral a nommé à sa succession Dominique Andrey. C'est au chef du personnel de l'armée qu'est rattachée notamment l'aumônerie militaire. Il est donc un partenaire important des Églises cantonales, qui envoient à l'armée pasteurs et pasteurs, théologiennes et théologiens pour l'assistance spirituelle aux fidèles. A l'invitation de la FEPS, Waldemar Eymann et Dominique Andrey ont rencontré fin octobre les membres du Conseil de la FEPS. Le Conseil

de la FEPS tenait à remercier le chef sortant du personnel tant pour le soutien apporté aux demandes des Églises en matière d'aumônerie militaire que pour sa disponibilité constante au dialogue et son respect des engagements pris. Le pasteur Lorenz Lattner de Buss Maisprach (BL) et son collègue catholique Daniel Bachmann de Frauenfeld (TG) ont été nommés nouveaux chefs de service de l'armée pour l'aumônerie militaire. Ils entreront en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

ee

# Open Forum Davos 2006 :

« Respecter, dépasser, déplacer les frontières »

Après les réussites de ces dernières années, la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) et le World Economic Forum (WEF) vont organiser pour la quatrième fois l'Open Forum Davos, du 26 au 29 janvier 2006. Pain pour le prochain, la Croix-Rouge suisse, et Terre des hommes se joindront également à la manifestation en tant que co-organisateurs. Les tables rondes débattront de mondialisation autour d'un thème principal, «Respecter, dépasser, déplacer les frontières».

L'Assemblée d'été 2005 des délégués de la FEPS à Einsiedeln avait salué dans l'Open Forum la création d'une plate-forme permettant un débat public et critique, et clairement approuvé la participation de la FEPS à la tenue de l'Open Forum Davos. La FEPS a désormais mis sur pied, en collaboration avec le WEF, un programme intitulé «Respecter, dépasser, déplacer les frontières», titre choisi comme fil directeur pour débattre de la mondialisation à l'Open Forum Davos 2006. De nombreuses personnalités sont attendues pour les tables rondes composées d'experts internationaux.

## Les diverses tables rondes:

– La migration du travail, faut-il s'en inquiéter?

- La concurrence fiscale mondiale augmente-t-elle la pauvreté?
- Droits humains et droits de l'enfant: liberté ou loi?
- L'eau: droit de propriété ou droit humain?
- Les chercheurs déplacent-ils les frontières sans qu'on le sache?
- Place!? Des femmes au sommet du pouvoir
- Quel avenir pour l'Europe dans le monde ?
- Respecter, dépasser, déplacer les frontières?

La FEPS poursuit plusieurs objectifs en organisant l'Open Forum Davos: elle veut promouvoir le dialogue critique, la prise de parole sur la part d'ombre de la mondialisation et contribuer ainsi à la sensibilisation aux problèmes de notre temps, en même temps qu'établir un pont entre société civile, WEF et population.

Les manifestations de l'Open Forum sont publiques et gratuites. Elles se déroulent dans l'aula de la Schweizerische Alpine Mittelschule, Guggerbachstrasse 72, à Davos Platz. Les débats ont lieu en deux langues, anglais et allemand, avec traduction simultanée.

SW

# Hier, pour demain –

regard sur la Fédération des Églises protestantes de Suisse



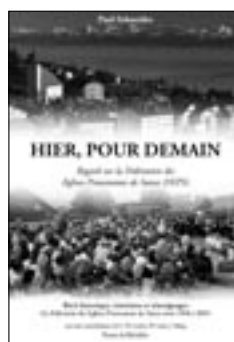
C'est sous ce titre que Paul Schneider tente de faire revivre les principaux événements de la vie de la Fédération des Églises Protestantes de Suisse (FEPS) créée en 1920. Davantage qu'un récit historique exhaustif, l'auteur présente dans cet ouvrage une vision personnelle, celle d'un membre laïc engagé depuis des décennies dans une des Églises protestantes de Suisse et enfin à la FEPS même.

«J'ai mis quatorze ans à connaître la FEPS, pour constater qu'environ

tous les cinq ans les problèmes apparemment résolus resurgissent (l'Assemblée des délégués, le parlement de la FEPS, se renouvelant assez rapidement). Y aurait-il manque de mémoire collective? Si j'avais eu un «Hier, pour demain» en 1991, je l'aurais consulté avant de prendre des responsabilités au niveau national. »

Au cours de son enquête, Paul Schneider a eu des contacts avec une centaine de personnes, anciens acteurs de l'institution. Il dédie cet ouvrage à toutes celles et à tous ceux qui prennent à cœur la responsabilité de la communauté, qui ne veulent pas seulement consommer, mais donner de leur temps, de leur énergie, de leur savoir au service de l'Évangile de Jésus-Christ.

SW



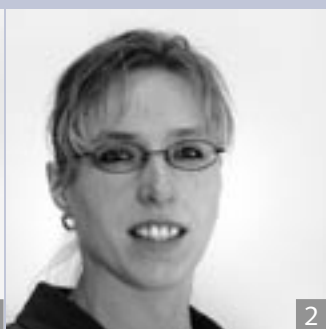
Paul Schneider est né en 1934, ancien chirurgien et médecin chef de l'hôpital de Sainte-Croix/VD, il a présidé le Synode de l'Église vaudoise et l'Assemblée des délégués de la FEPS. Il a aussi été membre du Conseil de la FEPS de 2000 à 2004.

Presses du Belvédère, 480 p., CHF 58.–

## Personnel



1



2



3

**Nous avons le plaisir d'accueillir au Secrétariat :**

**Christine Maurer (1)**

collaboratrice à la réception.

**Annemarie Bousena-Spycher (2)**

secrétaire au Département Églises en relation

**Nous avons pris congé de :**

**Corinne Lanz (3)**

secrétaire au Département Églises en relation, qui nous quitte après près de 6 ans de collaboration.



# Pour le rapprochement interreligieux

**Sur le thème «Israël – Terre moderne, historique et promise aux juifs, chrétiens et musulmans», la Commission de dialogue protestants / juifs (CDPJ) a tenu à Berne, le 12 septembre 2005, une journée interne afin d'étudier la question du point de vue de chacune des trois religions. La journée a fait apparaître combien il est difficile de réunir l'aspect religieux et donc aussi émotionnel à l'aspect politique.**

## Cornelia Schnabel

Aborder consciemment dans le dialogue interreligieux l'aspect religieux de la question nationale, qui s'insère de toute façon dans toutes les discussions politiques, pourrait bien décrier la discussion au niveau politique. C'est la tâche des religions, selon le rabbin Marc Guedj (Genève) que de permettre à une «identité monolithique» meurtrière, se définissant exclusivement par l'appartenance religieuse ou exclusivement par la nationalité, de prendre conscience de sa complexité et de s'ouvrir aux autres, au lieu de combattre comme «impur» ce qui lui est étranger. Puis Marc Guedj s'est risqué à se demander ce qui fait la sainteté de la Terre sainte et comment interagissaient les catégories profanes «pouvoir» et «propriété».

Roland Deines (Tübingen) a souligné qu'il n'existe pas dans la théologie chrétienne de perspective unitaire sur la signification du pays d'Israël. Il a présenté de manière exemplaire l'approche du dispensationalisme (théologie des époques de l'histoire sainte: cette interprétation de la Bible divise l'histoire sainte en époques ou dispensations), qui gagne en importance à l'intérieur du christianisme, dans l'exégèse et la dogmatique. Beaucoup de l'engagement chrétien pour Israël, émanant des mouvements les plus divers, est dû à cette conception. C'est ainsi d'ailleurs que le philoju daïsme fondé risque de se muer en antijudaïsme, si Israël ne se comporte pas selon ces attentes. Une possibilité d'établir

des ponts de paix existe pour Roland Deines dans la relation entre chrétiens palestiniens et chrétiens israéliens.

Le spécialiste de l'islam Urs Gösken (Zurich) a montré que, du fait du déplacement historique de la conception du Dar ul-Islam (territoire sous domination musulmane), la cohabitation est du point de vue musulman possible même dans des pays non musulmans, pour autant que soit garantie l'équité.

Le politologue Michael Chiller (Bâle) a ensuite mis en évidence les étapes accomplies à ce jour par le processus de paix, avant que la discussion finale en table ronde ne montre une fois de plus combien il est difficile de réunir l'aspect religieux et par conséquent aussi émotionnel à l'aspect politique. Autre constat de cette journée: tout rapprochement interreligieux dépend de l'attention portée au dialogue entre groupes extrémistes et libéraux à l'intérieur des religions respectives, afin de pouvoir comprendre et contenir les forces qui empêchent des relations empreintes de respect.

# Pour une Europe qui ait une âme

**Du 4 au 8 octobre 2005, le Conseil de la FEPS a effectué un voyage d'étude à Strasbourg et à Bruxelles. Il souhaite en effet renforcer son engagement européen et pour cela examiner la possibilité d'une représentation permanente auprès des institutions œcuméniques européennes.**

## Nicolas Mori

« C'est incroyable toutes les rencontres qu'on peut faire en si peu de temps » : tel était, au retour du voyage, l'avis unanime des participants. Effectivement, le programme de la délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse était dense, riche en entretiens qui ont laissé une impression durable et en impulsions pour la poursuite du travail.

### Il appartient aux Églises elles-mêmes d'agir

La délégation a commencé sa tournée à Strasbourg, où elle a recueilli d'abord des impressions plutôt mitigées. La Conférence des Églises européennes (KEK) et sa Commission Église et société n'y ont qu'un bureau tenu par une seule personne. La KEK ne peut donc déployer qu'une activité très restreinte auprès du Conseil de l'Europe. Cela est apparu notamment lors de la rencontre avec les parlementaires suisses délégués au Conseil de l'Europe, Andreas Gross, Rosmarie Zapfl et Walter Schmied. Le jour même de la visite, la conseillère nationale PDC Rosmarie Zapfl défendait devant le Conseil de l'Europe un document intitulé « Femmes et religion », dont la KEK n'a eu que très tardivement connaissance. En outre, Mme Zapfl ignorait l'existence de la KEK, bien qu'elle eût, pour la préparation de son texte, consulté divers représentants religieux. Cet incident a montré – et cela devait se confirmer encore à Bruxelles – que les Églises et les communautés religieuses ne sont pas automatiquement associées aux débats, même si ceux-là les concernent directement, et que c'est par conséquent à elles qu'il appartient de lutter pour obtenir un droit de parole. Le fait est d'autant plus digne d'être noté qu'au terme d'un entretien au demeurant très réjouissant, Mme Zapfl a pu constater « l'incroyable diversité des questions intéressant la religion ».

### Une Cour des droits de l'homme surchargée

La visite rendue à la Cour européenne des droits de l'homme et la rencontre avec le juge suisse Luzius Caflisch et avec le commissaire aux droits de l'homme Alvaro Gil-Robles ont été un autre moment fort. L'importance de la Cour des droits de l'homme tient au fait qu'il s'agit de la seule institution

européenne dont les décisions ont valeur obligatoire. Tous les citoyens de l'Europe ont la possibilité de faire recours au nom des droits définis dans la Convention européenne des droits de l'homme, ce qui constitue une contribution essentielle à la sécurité du droit sur le continent.

Mais certains faits évoqués dans l'entretien avec le juge Caflisch n'en sont pas moins préoccupants. La Cour compte actuellement environ 80 000 cas en suspens, d'où un délai de traitement de quatre à cinq ans. En revanche, il n'est pas rare que les décisions de la Cour entraînent des modifications dans la législation des pays concernés, et exercent ainsi un effet préventif qui va au-delà du règlement du cas individuel. Gil-Robles s'est félicité de la situation générale des droits de l'homme en Suisse tout en exposant certains points critiques, surtout dans le domaine de la procédure des demandes d'asile. Il a conclu son propos par une recommandation à l'adresse de la délégation de la FEPS, lui demandant de veiller au respect des valeurs de la démocratie et de l'État de droit en Suisse.

### Une modeste délégation chargée de défendre les intérêts des Églises

Au programme de la visite à Bruxelles figuraient des entretiens avec divers représentants de l'Union européenne, en particulier avec les responsables des négociations bilatérales avec la Suisse, avec ceux qui sont chargés du dossier de la demande d'adhésion de la Turquie, et avec les responsables des relations avec les Églises et les communautés religieuses. Les représentants de la FEPS ont également été reçus par l'ambassadeur de la Suisse auprès de l'Union européenne, M. Bernhard Marfurt.

Établie pour l'occasion dans les bureaux bruxellois de la Commission Église et société de la KEK, au cœur des bâtiments de l'UE, la délégation de la FEPS a pu y rencontrer des représentants d'autres organisations ecclésiales, notamment Eurodiaconia, Aprovev (Association des œuvres d'entraide), et la Commission des Églises pour les migrants en Europe (CCME). La KEK dispose à Bruxelles d'une équipe compétente qui, avec l'appui de diverses sous-commissions, sait intervenir à bon escient dans les mécanismes de travail de

l'UE. Mais comparé à d'autres collectivités dont les intérêts sont représentés et au gigantesque appareil administratif de l'UE, l'effectif de ces commissions est très modeste.

### Les compétences des Églises sont demandées

Parmi les thèmes discutés et les décisions prises au Conseil de l'Europe à Strasbourg et dans les institutions de l'Union européenne à Bruxelles, beaucoup ont une grande portée politique, même pour la Suisse, ne serait-ce par exemple que dans le domaine de la bioéthique. Il est important que, dans l'intérêt de l'ensemble de la société, les Églises puissent exposer leur point de vue dans les mécanismes de prise de décision. De par leurs compétences théologiques et éthiques, elles possèdent des critères d'évaluation qui sont précieux et souvent demandés pour une question ou une autre traitée par les organes européens. Dans le cas de la Turquie, par exemple,

un représentant de l'UE a manifesté son intérêt pour l'avis des Églises, étant donné que le facteur religieux joue un rôle dans les négociations sur une éventuelle adhésion.

Mais les entretiens auxquels a participé le Conseil de la FEPS à Strasbourg et à Bruxelles ont aussi montré qu'il n'est pas facile de faire valoir le point de vue protestant au niveau européen. Au cours des dernières années, les groupes de pression se sont fortement professionnalisés et il n'est aujourd'hui plus guère de domaine d'activité ou de région européenne qui n'ait une représentation complète auprès des institutions européennes. Pour se faire reconnaître comme un partenaire sérieux et pouvoir ainsi exercer une réelle influence, il est indispensable de fournir une contribution de haute qualité, de disposer d'un réseau d'information étendu et de travailler en collaboration avec des partenaires.

L'Europe est plus qu'une communauté économique.





Photo: Nicolas Mori

La délégation de la FEPS au cœur de l'Union européenne.

### **L'hypothèque du 11 septembre 2001**

Les Églises se heurtent à une difficulté supplémentaire : à la suite de l'agression du 11 septembre 2001 notamment, le fait religieux est souvent considéré comme une partie du problème et non comme un moyen de le résoudre. C'est ce qui explique une certaine réticence de la part des organes de l'UE. En outre, on redoute de créer un précédent et qu'en entrouvrant la porte à une Église, les autres s'y précipitent. Et ce qui ne simplifie pas les choses, c'est que les Églises soutiennent des points de vue parfois contradictoires. Enfin les Églises protestantes sont nettement désavantagées par le statut officiel que possède l'Église catholique par l'intermédiaire du Vatican.

### **La FEPS est déterminée à mieux faire valoir sa position**

Quelles sont les conséquences pour la FEPS ? Le voyage d'étude avait pour but, outre de mieux définir l'apport que la Fédération et ses Églises membres peuvent fournir en Suisse au débat sur l'Europe, de préciser la manière d'intensifier l'engagement de la FEPS au niveau européen.

Car depuis plusieurs années, la FEPS s'associe aux efforts visant à la construction européenne. Les entretiens de Strasbourg et de Bruxelles, dont les résultats doivent encore être étudiés en détail, sont un encouragement à poursuivre sur cette voie et à rechercher les moyens d'intensifier son action. Il s'agit en particulier d'examiner la possibilité d'une représentation permanente auprès des institutions œcuméniques européennes.

Les entretiens et les informations diverses reçues lors du voyage constituent déjà une bonne base. Mais des éclaircissements sont encore nécessaires. Outre l'aspect financier, la question à examiner est celle de l'emplacement de cette représentation et de son ancrage dans les structures ecclésiales existantes. La voie solitaire est d'ores et déjà exclue, surtout depuis que l'élargissement de l'UE vers l'est a réduit la part des protestants à treize pour cent, accentuant encore la nécessité de faire front commun. Car l'expérience montre que l'audience qu'une organisation peut recevoir à Bruxelles ou au Conseil de l'Europe à Strasbourg est en proportion du nombre de voix qu'elle représente.

### Le caractère « protestant » du programme du Conseil de l'Europe

Les réflexions devront tenir compte de deux critères principaux. Premièrement, il convient de se demander si la priorité doit être accordée au Conseil de l'Europe ou à l'UE, encore qu'il ne s'agisse pas d'une alternative dont le premier terme exclut le second : une combinaison est aussi possible. Mais

« Les Églises protestantes de Suisse pourraient fournir une contribution importante dans ce domaine, cela dit sans surestimer leur influence. Leur théologie est imprégnée d'une longue expérience du pluralisme, de la pluralité des langues et des cultures, de la subsidiarité et de la légitimation démocratique. »

les ressources disponibles imposent un choix. L'avantage de Strasbourg est que le programme du Conseil de l'Europe dans des domaines tels que les droits de l'homme, la démocratie, l'État de droit, la cohésion sociale ou le dialogue interculturel correspond assez bien à une certaine éthique protestante, tandis qu'à Bruxelles, chaque délibération aboutit à un texte législatif, ce qui donne un plus grand poids à la « capitale » de l'Europe qu'à Strasbourg.

Il s'agit en outre d'accorder une grande attention au choix du partenaire. Ceux qui entrent en considération sont principalement la KEK et sa Commission Église et société, et la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE), qui a son siège à Berlin, mais est représentée à Bruxelles par un collaborateur rattaché à la commission de la KEK. La CEPE prévoit d'ailleurs de transférer son secrétariat après 2006 à Vienne, plus au cœur de l'Europe.

### Participer à l'édification d'une communauté de valeurs européennes

Quel pourrait être l'apport, pour les Églises suisses, d'une représentation permanente à Strasbourg ou à Bruxelles ? D'une manière générale, cette présence donnerait plus de poids à la voix du protestantisme (suisse). Plus concrètement, la Fédération des Églises protestantes aurait la possibilité d'exposer plus directement ses travaux et les demandes de ses Églises membres. Inversement, les Églises membres pourraient être informées sur des dossiers intéressants les affaires religieuses ou ecclésiales, et ainsi plus fortement sensibilisées aux questions européennes.

La délégation n'aurait pas simplement pour tâche de former un groupe de pression au profit des Églises. La FEPS et ses Églises membres doivent plutôt s'associer activement à l'édification d'une communauté européenne des valeurs. Non seulement leurs compétences, nous l'avons vu, font qu'elles sont qualifiées pour cela, mais c'est aussi un devoir pour elles : les Églises doivent être là pour rappeler sans

cesse que l'Europe est plus qu'une communauté économique, et pour œuvrer dans ce sens. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont été à l'origine des projets de paix, fondés afin de favoriser la sécurité, la stabilité, la démocratie et les droits de l'homme en Europe. Car comme le disait Jacques Delors, ancien président de la Commission de l'Union européenne, l'Europe doit avoir une âme.

### L'Europe a besoin des Églises

Il y a non seulement opportunité, mais aussi urgence à agir. Après l'acceptation, par le peuple suisse, des accords de Schengen/Dublin et de l'élargissement de l'accord sur la libre circulation, le débat sur l'Europe s'est rallumé, et pas seulement chez nous. Le rejet de la constitution européenne par la France et les Pays-Bas marque le début d'une phase critique pour l'Europe. On parle de fossé entre Bruxelles et les citoyens de l'UE, de nouveaux nationalismes, de manque de démocratie dans une Europe qui est loin d'avoir maîtrisé l'intégration des dix nouveaux États admis en 2004. Et cela alors même que la Roumanie et la Bulgarie attendent sur le seuil de la porte.

Les Églises protestantes de Suisse pourraient fournir une contribution importante dans ce domaine, cela dit sans surestimer leur influence. Leur théologie est imprégnée d'une longue expérience du pluralisme, de la pluralité des langues et des cultures, de la subsidiarité et de la légitimation démocratique. En une époque où les problèmes ne s'arrêtent plus aux frontières et où le bien commun est devenu une tâche universelle, les Églises suisses ont l'obligation d'exposer leurs expériences auprès de la « communauté de destin » européenne. En toute modestie, mais avec conviction. C'est une de leurs plus nobles tâches que de contribuer à cette prise de conscience de la nécessité d'une pensée plus globale.

---

Nicolas Mori est le directeur de la communication de l'Église réformée du canton de Zurich

#### La délégation de la FEPS

*Membres du Conseil de la FEPS* : Thomas Wipf, Helen Gucker-Vontobel, Karl Kohli, Irène Reday, Kristin Rossier Buri, Peter Schmid  
*Délégués des Églises membres* : Raymond Bassin (Berne-Jura-Soleure), Anne-Catherine Miéville (Vaud), Irene Gysel-Nef (Zurich)  
*Collaborateurs* : Serge Fornerod, Markus Sahli, Christoph Stückelberger, Annemarie Bieri, Nicolas Mori (Église réformée du canton de Zurich).

# Consécration : un pas

**La consécration est un reflet de la conception que les Églises se font d'elles-mêmes et du ministère pastoral. C'est pourquoi la FEPS s'est penchée de près sur le sujet ces dernières années. Elle a présenté tout récemment les premiers résultats de ce travail. Ainsi, lors de la dernière assemblée des délégués, le Conseil de la FEPS a donné sa réponse au postulat de l'Église réformée du canton de Zurich concernant la consécration. Parallèlement, les Église membres ont reçu le rapport sur la mise en consultation du projet de liturgie de consécration commune.**

## Martin Sallmann

Pour les Églises protestantes, la proclamation de l'Évangile est au cœur de la vie ecclésiale. Ce message affirmant l'affection de Dieu pour l'homme ne sous-tend pas seulement le culte, mais aussi l'action diaconale et l'enseignement religieux. Par la consécration, des hommes et des femmes sont chargés d'un service public de proclamation de l'Évangile. La conception théologique et la pratique ecclésiale de la consécration revêtent donc beaucoup d'importance pour les Églises membres de la FEPS, comme l'ont montré les débats lors de l'assemblée des délégués.

### La consécration et la Concorde de Leuenberg

Lors de l'assemblée réunie les 7 et 8 novembre à Berne, le Conseil de la FEPS a soumis aux délégués sa réponse au postulat par lequel l'Église réformée du canton de Zurich l'avait chargé de « clarifier la question de la consécration aux ministères eu égard aux engagements contractés du fait de la signature de la Concorde de Leuenberg... » De la justification qui lui a été donnée, il ressort que le postulat visait aussi à clarifier un autre point, à savoir s'il faut étendre la consécration au-delà du cercle des pasteur-e-s ou si la prise de fonction dans les autres ministères ecclésiaux (par ex. les diacres et les catéchètes) doit être marquée par des formes particulières.

La réponse précise que les Églises membres sont liées par la signature de la Concorde de Leuenberg et qu'elles doivent prendre en considération les entretiens doctrinaux sur le ministère et la consécration. La communauté de chaire et de communion adoptée par les Églises membres de la Communion d'Églises protestantes en Europe – Communion ecclésiale de Leuenberg (CEPE) implique aussi la reconnaissance mutuelle de la consécration. La Concorde de Leuenberg constate certes des différences de doctrine dans la conception

du ministère et de la consécration, mais n'y voit pas matière à division. Par ailleurs, les entretiens doctrinaux rappellent expressément que, dans la tradition réformée, la consécration n'est pas réservée aux pasteur-e-s, mais ouverte aussi à d'autres fonctions dans la direction ecclésiale. Par conséquent, ni la Concorde de Leuenberg, ni les entretiens doctrinaux sur le ministère et la consécration ne s'opposent à la consécration de plusieurs fonctions ecclésiales.

Cependant, cette réponse formelle ne dit rien de l'opportunité d'étendre la consécration à différents services ecclésiaux. La tradition biblique ne prévoit pas de norme fixe. Le Nouveau Testament ne connaît pas le terme de « ministère », mais évoque plusieurs formes de service. L'Église ancienne a peu à peu développé une structure à trois éléments : l'évêque, l'ancien et le diacre. Les réformateurs ont suivi des voies diverses. Alors que Luther et Zwingli ne prévoient que le ministère de la proclamation et laissent aux autorités temporelles les fonctions de direction ecclésiale et de diaconie, Calvin distingue quatre fonctions (pasteur, docteur, ancien et diacre). Selon les entretiens doctrinaux de Leuenberg, il relève de la responsabilité humaine de définir comment les Églises consacrent l'installation dans les fonctions liées au mandat de proclamation de l'Évangile. La théologie et la tradition historique peuvent fournir des arguments aussi bien à la consécration à un ministère unique qu'à la consécration à plusieurs ministères de service de l'Évangile. La question est de savoir quelle est la forme qu'exige la situation sociale, ecclésiale et œcuménique actuelle.

Conscient de la complexité de la situation, le Conseil de la FEPS laisse certaines questions ouvertes et ne propose pas de solution unique. Il demande néanmoins aux Églises membres de faire preuve de réserve dans l'élargissement de la pratique de la consécration, aussi longtemps qu'une

# de plus

Faut-il étendre la consécration au-delà  
du cercles des pasteur-e-s?



réponse n'aura pas été apportée aux questions de fond. La discussion au cours de l'assemblée des délégués a montré qu'il y a urgence à approfondir la réflexion. Les délégués ont en outre émis le souhait que les Églises membres y soient associées.

### Consultation sur la liturgie de la consécration

Les réponses données au document mis en consultation sur la liturgie de consécration soulèvent elles aussi des questions essentielles. Au cours de l'année 2004, le Conseil avait envoyé en consultation un projet de liturgie commune pour la consécration, projet conçu par un groupe de travail dirigé par le pasteur Daniel de Roche (voir Bulletin sek-feps 2/2004). Trente-cinq réponses sont parvenues, adressées par des Églises membres, des chapitres paroissiaux, des assemblées diaconales, des associations d'intérêts et des personnalités. L'évaluation montre qu'une nette majorité juge souhaitables une liturgie et un vœu de consécration communs et se dit en principe disposée à les adopter. Mais la forme proposée ne remporte pas l'adhésion. La formulation linguistique se heurte dans la plupart des cas à des réserves, voire à un rejet. La structure de la liturgie de consécration et ses divers éléments reçoivent en revanche un meilleur accueil. La proposition de consacrer aussi les catéchètes, en plus des pasteurs et des diacres, ne fait pas l'unanimité. Certains accueillent favorablement le projet, tandis que d'autres tiennent à ce que la consécration soit réservée au ministère pastoral. Plusieurs Églises membres prévoient déjà une consécration pour les pasteurs et les diacres et ne veulent pas étendre leur pratique à d'autres fonctions ecclésiales. D'autres questions ont également été soulevées : quel rapport y a-t-il entre la consécration et l'installation ? Qui est

responsable de la consécration ? Qui s'engage vis-à-vis des personnes consacrées ? À quoi les personnes consacrées s'engagent-elles ? La consécration peut-elle être suspendue ou retirée si la personne ne travaille plus au service de l'Église ? Dans l'ensemble, la consultation fait donc ressortir une double tendance : pour différentes raisons, beaucoup jugent le projet de liturgie inacceptable sous la forme proposée, mais ils n'en souhaitent pas moins un cadre rigide avec les éléments nécessaires, qui permettrait une prise en considération appropriée des différents statuts ecclésiaux.

Et la suite ? Tant les débats de l'assemblée des délégués sur la réponse au postulat que le rapport de consultation sur la liturgie de consécration ont fait apparaître la nécessité de poursuivre la réflexion de fond. Le Conseil de la FEPS devra décider sous quelle forme et dans quel ordre de priorité il veut procéder pour la suite. Et comme la consultation a révélé le besoin d'un cadre commun pour la liturgie de consécration dans les Églises membres, le Conseil a chargé le Secrétariat de poursuivre le travail sur les éléments de la liturgie commune de consécration, en s'associant la collaboration de la Commission de liturgie de la FEPS.

---

Martin Sallmann est collaborateur scientifique à l'ITE de la FEPS

Les réponses au postulat et l'évaluation de la consultation peuvent être consultées sous <http://www.sek-feps.ch> à la page de l'Assemblée des délégués.

Un cadre commun pour une liturgie de consécration est souhaitable. Reste à savoir lequel.





## Conférence Femmes

Le 14 novembre, la Conférence Femmes s'est réunie à Berne pour parler des valeurs, et participer ainsi à un processus né du projet «valeurs fondamentales» de l'Institut de Théologie et d'Éthique (ITE). Frank Mathwig, collaborateur scientifique du projet à l'ITE, a présenté dans son exposé une sélection de dix valeurs fondamentales (liberté, justice, durabilité, participation, habilitation, paix, réconciliation, responsabilité, solidarité, communauté). Un débat passionnant a suivi. Pour la Conférence Femmes, cette sélection doit encore être complétée par d'autres valeurs importantes comme l'égalité, la démocratie et la sécurité. Claudia Bandixen, présidente de l'Église réformée du canton d'Argovie, a donné, par son approche féminine et contextuelle des valeurs fondamentales,

des impulsions pour un ancrage concret de cette thématique dans la vie quotidienne. La Conférence Femmes a décidé de poursuivre le travail sur le thème des valeurs fondamentales à sa session de printemps. Au cours de sa partie statutaire, l'assemblée a adopté le plan directeur de la Conférence Femmes et a fait ses adieux à Valérie Schwarz, qui après avoir travaillé trois ans au Secrétariat pour la Conférence Femmes, quittera la FEPS à fin janvier.

Sabine Scheuter, co-présidente de la Conférence Femmes

## Conférence de Diaconie

«La participation, une approche de la diaconie», tel était le thème annuel 2005 de la Conférence de Diaconie de la FEPS. À la Conférence de mai, François Dubois, directeur du Centre Sociale Protestant (CSP) Neuchâtel et membre du Comité de la Conférence de Diaconie de la FEPS, avait, dans un exposé très remarqué (cf. Bulletin FEPS 2/2005), posé les bases de ce thème. À la Conférence d'automne, les délégués des Églises membres ainsi que des œuvres et organisations diaconales ont travaillé à l'approfondissement du thème à travers diverses thèses ([www.sek-feps.ch](http://www.sek-feps.ch)). En outre, c'est sous l'aspect de la pratique qu'ont été abordées les questions fondamentales de la participation en tant qu'approche

de la diaconie. Dans les ateliers, des responsables de divers projets ont apporté leurs questions concrètes, tandis que des réponses et approches de solutions étaient recherchées en commun. La session a montré que la participation recèle certes des chances mais aussi des risques. La participation doit cependant constituer un trait essentiel de l'activité diaconale, si celle-ci entend satisfaire à l'exigence d'habiliter des personnes en détresse, et de les aider à la plus grande autonomie possible.

Christoph Härter, co-dirigeant de la Fédération suisse de Diaconie, membre du Comité de la Conférence de Diaconie de la FEPS



### L'économisation de la vie: où allons-nous?

« Économisation » ne figure pas dans l'édition 2004 du Petit Robert. Mais le moteur de recherche Google nous livre pas moins de 3760 résultats dans les pages francophones. Le spécialiste saint-gallois d'éthique économique Ulrich Thielemann écrit à ce sujet : « L'un des signes les plus visibles du processus d'économisation est la transformation systématique de toutes les formes d'interaction sociale en relation client-prestataire. Citoyens, élèves, étudiants, habitants d'une commune, patients (...) : personne n'échappe à l'emprise du statut de « client ». Or, une clientèle, ça se soigne. Et en retour, la clientèle paie. Si elle ne le fait pas, elle perd son statut. »

Il est certes judicieux de soumettre les institutions à un contrôle d'efficacité. Toutefois, les difficultés commencent lorsque le profit devient l'unique critère de décision, lorsque l'entreprise motivée par des critères sociaux doit justifier ses choix, alors que le gestionnaire qui vient de couper sans états d'âme dans les effectifs est couvert de lauriers.

L'économisation peut être avantageuse pour l'entreprise. Mais considérée dans un contexte social, étatique et global, cette démarche mène à la déroute. Elle nous fait perdre notre liberté d'action et d'interprétation, comme individus et comme communauté. D'ailleurs, le langage en est le reflet fidèle : on ne dit pas nous « voulons » atteindre tel ou tel objectif, mais nous « devons, car sinon... ».

Cette constatation n'empêche pas les flux d'argent d'alimenter les instituts de recherche qui, au lieu de chercher une issue à cette impasse, accélèrent la déroute par leur théories, au nom d'une valeur érigée en axiome.

Les valeurs enseignées par Jésus sont différentes : elles s'appellent par exemple amour, égards, selon la devise « tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux. » Mais le sermon sur la montagne est-il transposable en politique ? Sans doute, estime M. Heiner Geissler, ancien ministre allemand et secrétaire général de la CDU, qui pense que les chrétiennes et les chrétiens

ont un rôle déterminant à jouer pour réorienter l'ordre économique mondial vers un monde plus juste.

L'État crée sur son territoire des bases qui permettent à des activités économiques de se déployer; en même temps, il met un frein à l'égoïsme des individus en édictant par exemple une loi sur le travail, qui protège les éléments les plus faibles de la société. À un niveau plus global, il existe également des accords qui forment une base favorable aux échanges économiques ; ce qui manque à ce niveau, ce sont des règles contraignantes en matière de respect des humains et de l'environnement.

Je rêve d'une nouvelle extension de notre espace de vie et d'action, pour le bien de chacune et de chacun, ici et ailleurs.

Karl Kohli, membre du Conseil de la FEPS

# le Conseil

Séances de septembre à novembre 2005

## Le Conseil

- ▶ a adopté les documents à l'intention de l'Assemblée des délégués des 7 et 8 novembre 2005 à Berne.
- ▶ a adopté le projet «préparation de la 6<sup>e</sup> Assemblée générale de la Communion des Églises protestantes en Europe (CEPE) en 2006»; l'Assemblée se tiendra à Budapest. Le Conseil a approuvé le versement d'un montant supplémentaire de CHF 15 000.– à la CEPE pour les coûts de l'Assemblée. Il a nommé Thomas Wipf, Kristin Rossier Buri, Serge Fornerod et Martin Hirzel membres de la délégation de la FEPS. D'autres personnes doivent encore compléter cette délégation.
- ▶ a approuvé le projet «islam» de l'Institut de Théologie et d'Éthique de la FEPS (ITE). Le projet porte notamment sur la vérité du christianisme par rapport à la vérité de l'islam, le soutien apporté aux Églises membres dans leur cohabitation respectueuse avec les musulmans et une contribution à la protection des minorités chrétiennes dans les pays islamiques et des musulmans en Suisse.
- ▶ a pris acte de la décision de l'Entraide Protestante Suisse (EPER) de lancer, avec d'autres organisations, un référendum contre la révision de la Loi sur l'asile. Le Conseil respecte la décision du Conseil de fondation de l'EPER, mais n'adhérera pas lui-même au Comité référendaire.
- ▶ a pris connaissance du rapport de voyage de la FEPS auprès des Églises protestantes chinoises et donné décharge à la délégation de son mandat. Le Conseil a approuvé le projet «mise en œuvre du Memorandum of Understanding».
- ▶ a adopté la déclaration des trois Églises nationales pour la Journée 2005 des droits humains. La déclaration est envoyée aux Églises membres pour transmission à leurs paroisses.
- ▶ a adopté le nouveau système salarial, qui complète le nouveau Règlement du personnel et fixé son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le nouveau système remplace le Règlement des traitements pour les collaborateurs de la FEPS, qui sera annulé le 31 décembre 2005.
- ▶ a approuvé le projet «mise en œuvre de la nouvelle structure». Un spécialiste externe accompagnera le projet.

Theo Schaad, directeur du Secrétariat

# Décisions de l'Assemblée des

## L'Assemblée des délégués

- ▶ élit Madame Dr Margrit Schneider-Schardt, Bâle-Ville, nouvelle membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste de la mandature 2003–2006.
- ▶ prend connaissance de la réponse du Conseil au postulat de l'Église évangélique réformée du canton de Zurich sur la consécration. Dans sa réponse, le Conseil déclare qu'on constate certes des différences dans la pratique de la consécration des Églises membres, mais qu'elles ne sont pas en contradiction avec les thèses énoncées dans la Concorde de Leuenberg.
- ▶ prend connaissance de la position de la FEPS intitulée «Globalance – Perspectives chrétiennes pour une mondialisation humaine», parue sous la double forme d'un document de référence et d'un abrégé, et l'a approuvée. Le document postule un équilibre de valeurs entre liberté et équité, changement et conservation de la création, pouvoir/habilitation et responsabilité, participation et solidarité, unité et diversité. L'Assemblée des délégués demande aux Églises membres et à leurs paroisses ainsi qu'aux œuvres d'entraide et organisations missionnaires de débattre des recommandations contenues dans ce document de position. Elle charge le Conseil d'introduire ces demandes et recommandations auprès du Parlement et du gouvernement, auprès de l'Alliance réformée mondiale (ARM), de la Conférence des Églises européennes (KEK) et de l'Assemblée générale du Conseil œcuménique des Églises (COE). Après l'Assemblée plénière 2006 du COE à Porto Alegre, le Conseil de la FEPS doit inviter les Églises membres à un audit pour leur permettre de rencontrer les personnes participantes et d'entendre les comptes-rendus de leurs expériences.
- ▶ décide de réduire de neuf à sept le nombre des membres du Conseil de la FEPS. Cet objectif doit être atteint pour la fin de la mandature 2007–2010.
- ▶ adopte le budget 2006, qui se base sur des contributions de membres de CHF 5 830 313.– et prévoit un déficit de CHF 24 583.–.
- ▶ décide de financer en 2006 encore, par un montant de CHF 220 000.–, l'aumônerie des requérants d'asile dans les centres d'enregistrements de la Confédération et dans les zones de transit des aéroports de Genève-Cointrin et Zurich-Kloten. Le projet devra être évalué au cours de l'année 2006, et le montant fixé à nouveau.

# délégués

7 et 8 novembre 2005 à Berne

- ▶ prend connaissance du plan financier 2007–2010. Celui-là prévoit des contributions de membres hors renchérissement inchangées pour les prochaines années.
- ▶ adopte en 1<sup>ère</sup> lecture la mise à jour de la Constitution de la FEPS. La mise à jour intègre les changements amenés par les réorganisations de ces dernières années. Le nouvel énoncé du Règlement de l'Assemblée des délégués a également été pris en considération.
- ▶ adopte le Règlement de l'Assemblée des délégués. Pour autant que la mise à jour de la Constitution qui sera adoptée en été 2006 en 2<sup>e</sup> lecture n'entraîne pas de changements, le Règlement entrera en vigueur en même temps qu'elle.
- ▶ élit membres du Conseil de fondation de l'Entraide Protestante Suisse (EPER) pour la mandature 2006–2009 Heinrich Müller, Bâle, le conseiller national Dr Claude Ruey, Lausanne, et Dr Walter Schmid, Lucerne.
- ▶ élit président du Conseil de fondation de Pain pour le prochain (PPP) pour le reste de la mandature 2004–2007, le conseiller national Dr Ulrich Siegrist, Lenzbourg.
- ▶ élit membres du Conseil de fondation de PPP pour la mandature 2006–2009, Renato Giacometti, Signau, Michel Moser, Le Mont, et la pasteur Ursula Walti Debrunner, Aarau.
- ▶ élit présidente du Conseil de fondation de fondia - Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS pour le reste de la mandature 2003–2006, la juriste Nicolasina ten Doornkaat, Berne.
- ▶ élit membres du Conseil de fondation de fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS pour le reste de la mandature 2003–2006, Helen Gucker-Vontobel, membre du Conseil de la FEPS, Meilen, et Franz Kurer, directeur des finances de l'EPER, Zumikon.
- ▶ prend connaissance de la mise à jour pour 2006 de l'Annexe à l'accord cadre entre la FEPS, mission 21 – evangelisches missionswerk basel et DM – échange et mission. L'Assemblée des délégués approuve le financement de ces prestations à hauteur de CHF 1 102 350.– pour l'année 2006, ce qui correspond aux engagements pris par les Églises membres.
- ▶ L'AD siègera en 2006 – du 18 au 20 juin à St-Gall, à l'invitation de l'Église évangélique réformée du canton de St-Gall.  
– les 6 et 7 novembre à Berne.

Theo Schaad, directeur du Secrétariat

*Les documents et décisions de l'AD d'automne peuvent être téléchargés sur le site [www.sek-fepe.ch](http://www.sek-fepe.ch)*



# « Il n'y a pas

Quel peut être l'avenir du mouvement œcuménique à l'ère de ce qu'on appelle la mondialisation ? Le Conseil œcuménique des Églises (COE), qui se réunira prochainement à Porto Alegre pour sa neuvième assemblée plénière, devra répondre à de fortes attentes quant aux perspectives d'avenir. Samuel Kobia, secrétaire général du COE depuis 2004, s'exprime ici sur la collaboration entre le COE et l'Église catholique romaine, sur l'assemblée de Porto Alegre en tant que jalon dans le mouvement œcuménique du XXI<sup>e</sup> siècle, sur le mouvement œcuménique européen et sur la visite qu'il prévoit de faire en janvier 2006 à la FEPS à Berne.

**Bulletin :** Au mois de novembre dernier, l'Église catholique romaine et le COE ont fêté les quarante ans de leur *groupe de travail commun*, organe purement consultatif. Dans votre allocution de bienvenue, vous avez souligné que le COE œuvre pour un renouvellement du mouvement œcuménique au XXI<sup>e</sup> siècle. Il est indispensable selon vous de développer les institutions et les structures œcuméniques afin de mieux manifester l'unité des Églises. Dans ce contexte, le COE se considère comme un interlocuteur important de l'Église catholique ou du Vatican. Comment imaginez-vous ce dialogue ? Sur quoi portera la collaboration entre le Vatican et le COE, et selon quelles procédures ?

Samuel Kobia : L'Église catholique romaine et le COE ont perçu les signes du temps. Dans l'analyse de la situation actuelle et lors de la définition de l'ordre du jour, nous sommes déjà parvenus à des accords importants. En tête des thèmes de réflexion figurent désormais le déplacement du centre de gravité de la chrétienté en direction du sud, en particulier de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, la progression de la sécularisation au Nord ou en Europe, l'interpénétration des congrégations à l'ère post-dénominationalle, l'importance de l'unité de l'Église et le renforcement des mouvements pentecôtistes et charismatiques. L'ampleur de la tâche oblige à aborder nos thèmes de collaboration dans le cadre de plates-formes communes,

tel le *Global Christian Forum*, qui bénéficie de l'appui de l'Église catholique. Les points forts concernent notamment la question de la foi dans l'enseignement religieux et, dans le domaine éthique, la manière d'aborder les conflits potentiels, en particulier pour ce qui concerne la sexualité. Dans ces circonstances, il s'agit surtout de renforcer la collabo-

« Il ne saurait être question de crise. Porto Alegre marquera un tournant ... »

ration institutionnelle entre l'Église catholique romaine et le COE, comme cela se fait par le *Groupe de travail commun*, créé il y a déjà quarante ans, et par la *Commission foi et constitution*. L'Église catholique romaine participe aux travaux de cette commission en qualité de membre de plein droit, bien qu'elle ne soit pas membre du COE. Elle a aussi une fonction consultative auprès de l'équipe de *Mission et évangélisation*. Le point qui reste à discuter est la définition d'une conception commune du baptême, de la Cène et de la consécration. Or le débat sur la Cène révèle qu'il n'y a toujours pas de rapprochement des différentes positions.

# de crise du mouvement œcuménique »

**On s'est donc mis d'accord sur le constat de la situation actuelle et sur les tâches qui restent à accomplir. Une entente se dessine-t-elle aussi sur la manière d'aborder ces tâches ?**

La visite que j'ai rendue au pape Benoît XVI au milieu de cette année m'a donné confiance quant à l'avenir. Nous y avons discuté de conception de l'Église, de spiritualité et d'éducation œcuménique. Dans la prochaine phase de notre collaboration, il s'agira avant tout de montrer des signes visibles et concrets de l'unité des chrétiens.

**Pourtant, les symptômes de crise dans le mouvement œcuménique sont manifestes. Une fois passée la phase euphorique du début, le besoin de cloisonnement l'emporte à nouveau sur les tendances unificatrices. Il existe un besoin de différence et d'identité confessionnelle et culturelle. S'agit-il d'une réaction normale, ou le mouvement œcuménique est-il en train de changer de caractère, avec une fonction qui ne serait plus désormais d'unir mais de diriger la concurrence actuelle des religions ?**

Il ne saurait être question de crise. Porto Alegre marquera un tournant : l'œcuménisme du XX<sup>e</sup> siècle dans lequel il s'agissait d'adhérer à un projet unificateur doit faire place à une force de changement. Chaque Église est concernée par les nouvelles tâches à accomplir, et le programme du COE se reflète dans les mouvements œcuméniques régionaux. À Porto Alegre, il s'agira d'approfondir le lien entre les Églises.

**La devise « Transforme le monde, Dieu, dans ta grâce » recouvre de nombreux thèmes de discussion pour l'assemblée de Porto Alegre : justice économique, identité chrétienne et pluralité religieuse, victoire sur la violence et unité des Églises. Parmi ces vastes thèmes, quels sont ceux dans lesquels vous espérez des décisions qui fassent avancer les choses ?**

Les débats seront centrés sur l'éducation religieuse, sur le pluralisme religieux et sur le dialogue interreligieux. L'approfondissement de la foi est aujourd'hui le point essentiel de nombreux questionnements ou crises identitaires. La « non-sacralité » de notre société est cause de grandes incertitudes. L'évolution de la situation économique et des migrations fait de la foi religieuse un critère central de l'identité humaine. À Porto Alegre, nous aurons à parler de la violence et de l'insécurité. L'appel lancé pour la décennie « Vaincre la violence » (2001-2010) avait un caractère prophétique : entre-temps, le terrorisme, mais surtout la violence de proximité, entre personnes, la violence domestique aussi sont devenus des manifestations de violence plus dévastatrices encore que la guerre. Il se pose dès lors la question du rôle de la justice : comment la justice – ou l'injustice

– modifie-t-elle notre société, notre pensée et les relations entre les humains ?

**La *Charta Œcuménica*, qui donne des directives pour l'avancement de la collaboration entre les Églises d'Europe, est un document purement européen. Comment le percevez-vous, vous en tant que Kenyan et secrétaire général du COE ? Ce modèle peut-il être exporté ?**

La Charte est un document qui force le respect. Elle s'enracine aussi bien dans les éléments qui fondent l'unité du christianisme que dans les divergences qui ont marqué l'histoire européenne. S'il est vrai qu'autrefois, l'Europe a exporté ces divisions dans le reste du monde, aujourd'hui la Charte, expression d'un appel, d'un engagement et d'un objectif communs, est un modèle digne d'être exporté.

**En janvier prochain, vous vous rendez à Berne, où vous rencontrerez les membres du Conseil de la FEPS. Qu'attendez-vous de cette rencontre ?**

Le siège du COE se trouve à Genève, qui est donc aussi le lieu de travail du secrétaire général. Mais on sait que c'est souvent ce qui est le plus proche de nous qui risque le plus d'être négligé. Or il est important et il est juste qu'il y ait enfin une visite « officielle » à Berne, qui sera ma première auprès de la FEPS et auprès du gouvernement suisse. Je me réjouis de ces rencontres, dont j'attends surtout un soutien au COE. Nous bénéficions déjà d'une aide importante par les œuvres d'entraide EPER, Pain pour le prochain et mission 21. Mais jusqu'à ce jour, nous n'avons pas eu de contacts avec les Églises membres de la FEPS : c'est un retard que nous souhaitons combler et pour cela nous sommes dépendants de la FEPS. L'assemblée de Porto Alegre nous offrira aussi une chance de nouer ou d'approfondir des relations. Je voudrais aussi profiter de la rencontre à Berne pour expliquer ce que la collaboration future entre Berne et Genève est susceptible d'apporter et comment les entreprises régionales et les institutions nationales pourraient être associées à cette collaboration : je pense ici en particulier à la collaboration fructueuse avec la Banque Pictet à Genève ou à l'agrandissement de la bibliothèque de l'Institut œcuménique de Bossey.

---

Propos recueillis par Elisabeth Ehrensperger.

Samuel Kobia est né en 1947 au Kenya. Il est pasteur de l'Église méthodiste kenyane. Élu en août 2003 secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, il est en fonction depuis le début de l'année 2004.

En choisissant et mettant en œuvre deux ou trois propositions de « globalance », la cause est déjà pratiquement gagnée.

